



## « Une ambition commune : valoriser notre expertise médicale »

Le SLBC fait le choix de prioriser ses objectifs sur les enjeux d'avenir de notre métier : la défense de l'exercice professionnel, les évolutions réglementaires nécessaires à la valorisation et au développement de nos activités, la promotion de l'offre et de la qualité des soins, la prévention en santé, l'innovation et l'expertise scientifique, technologique et médicale.

En structurant les travaux issus de la collaboration et de l'engagement de ses membres, avec le support de professionnels spécialisés, le SLBC sera en mesure de porter des idées nouvelles de façon crédible auprès des institutions.

### 1. La défense de l'exercice professionnel

Le biologiste médical, qu'il soit libéral ou salarié, pharmacien ou médecin, doit pouvoir exercer son métier en toute indépendance professionnelle. Celle-ci garantit que la qualité et la sécurité des soins demeurent toujours la priorité de son exercice et qu'il dispose des moyens nécessaires pour assumer sa responsabilité professionnelle.

Le Code de la santé Publique doit inscrire le métier de biologiste médical comme un spécialiste médical clairement identifié.

La reconnaissance de la valeur du travail du biologiste, du laboratoire et de ses collaborateurs, depuis trop longtemps sous-estimée ou méprisée par nos pouvoirs publics, doit être une priorité de nos actions.

### 2. Les évolutions réglementaires

Notre profession est encadrée par la réglementation. Le SLBC doit être force de proposition quand sont identifiés des freins à leur développement ou à l'évolution des missions ou compétences mobilisables dans l'ensemble des corps de métier de notre spécialité.

La démographie des biologistes, le recrutement de collaborateurs, les consolidations techniques ou encore la valorisation des missions médicales à fortes valeurs-ajoutées, doivent faire l'objet d'une revue et des évolutions réglementaires nécessaires pour projeter les laboratoires et leurs équipes dans une organisation de la biologie médicale pertinente, efficiente et tournée vers l'avenir.

### 3. L'offre et la qualité des soins

A travers un maillage exemplaire, les laboratoires de biologie médicale privés permettent l'accès à un service médical avec un niveau de qualité remarquable. L'accréditation, en véritable garde-fou, permet de concilier la consolidation du secteur et le maintien d'un service médical rendu parmi les plus performants en Europe. Le SLBC, convaincu de l'intérêt de cette démarche, souhaite travailler en collaboration étroite avec le COFRAC pour optimiser les ressources et les coûts afférents.

La profession doit continuer de s'inscrire dans les enjeux collectifs en proposant des solutions permettant de réduire le recours aux services d'urgence par un accès simple et rapide à des laboratoires de permanence de soins, mais ces activités doivent être valorisées à la hauteur des moyens et de la responsabilité engagée par les biologistes médicaux pour maintenir ou développer cette offre de soins de 1<sup>er</sup> recours.

### 4. La prévention en santé

En tant que sentinelles de la santé, les biologistes médicaux disposent de toutes les compétences et moyens techniques pour devenir des acteurs clés de la prévention en santé. Cette ressource est aujourd'hui sous-utilisée, au détriment des patients et des finances publiques. A travers les données médicales dont ils disposent, l'accessibilité à leur réseau et à leurs professionnels spécialisés, ils peuvent

mettre en évidence les signaux à bas bruit permettant de détecter précocement des pathologies silencieuses et prévenir leurs complications et le coût associé pour la collectivité.

Un référencement officiel des laboratoires comme des lieux de dépistage et un élargissement des autorisations de prescription d'examens ou de traitements ciblés par tous les biologistes médicaux, permettraient de recourir pleinement à toutes les ressources dont disposent nos laboratoires pour optimiser des ressources encore trop peu dédiées à la prévention et la santé publique.

### **5. L'innovation et l'expertise scientifique, technologique et médicale**

Véritable spécialité médico-technique, la biologie médicale doit s'inscrire dans les évolutions scientifiques et techniques de la médecine moderne.

Le biologiste médical, en tant que professionnel médical doit mettre ses compétences au service d'une médecine personnalisée, prédictive et préventive axée sur les différentes spécialités médicales.

Il doit être le promoteur et l'expert de terrain pour le développement de technologies diagnostiques innovantes, ainsi que le pilote de l'inscription et du financement de ces innovations dans les circuits de soins conventionnels.

Le SLBC refuse une paupérisation du diagnostic médical en France, qui serait délétère pour les Français. Il mise au contraire sur l'expertise technique et médicale des biologistes pour relever ces défis.

### **Une nouvelle organisation du SLBC**

Fort de son expérience et conscient des nouveaux enjeux de notre profession, le SLBC doit proposer une méthode de travail originale, des outils de communication percutants et une gouvernance inédite.

Cette nouvelle représentation sera le support de l'engagement et du travail collaboratif de ses membres, tout en structurant les travaux à travers une feuille de route annuelle et un reporting régulier auprès de ses adhérents.

La création de groupes de travail thématiques et le support de spécialistes dédiés (juridique, social, communication, etc.) permettront au SLBC de délivrer et communiquer des travaux concrets auprès des institutions référentes, de l'écosystème médical, mais également auprès de la population générale directement concernée par nos activités.

Le SLBC se positionne donc comme un syndicat professionnel responsable, structuré et force de propositions tournées vers l'avenir.

### **Négociation conventionnelle avec la CNAM**

En 2026, la négociation conventionnelle avec la CNAM dessinera les conditions financières de notre exercice professionnel pour les prochaines années.

Le SLBC prône la nécessité de disposer d'une visibilité pluriannuelle plus longue, permettant des plans de développement ambitieux pour l'ensemble des structures.

Le principe d'un accord prix volume ne devra être retenu que si 3 conditions sont pleinement remplies :

- Disposer d'une évaluation des dépenses annuelles de la biologie médicale établie via une méthode structurée, partagée et transparente entre la CNAM et le SLBC
- Déterminer les tendances réelles d'évolution de volume des actes et définir une règle de partage équitable des coûts associés
- Engager conjointement les évolutions réglementaires permettant d'assurer une soutenabilité financière de la biologie médicale

Toutes les ambitions professionnelles du SLBC sont intimement liées à la nécessité, pour la profession, de disposer d'un financement adapté à l'exercice de ses missions quotidiennes et permettant d'investir dans l'avenir. Le SLBC ne fera aucune concession sur la capacité des biologistes médicaux à disposer des ressources nécessaires pour réaliser leurs missions actuelles et futures. Nous sommes au service de la santé des Français et cette santé a un prix.

Thierry Bouchet  
Président

